

CADA DE ROUEN

30 Rue Henri Gadeau de Kerville – 8ème étage Immeuble «Les Galées du roi», 76100 Rouen

Le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) accueille, héberge et domicilie les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii pendant la procédure d'asile. Les personnes y sont accompagnées dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales, en partenariat avec les collectivités territoriales et le tissu associatif local. Enfin, il prépare à l'intégration par l'emploi et le logement les usagers qui ont reçu une protection internationale.

Année d'ouverture : 2003

Capacité au 31/12/2023 : 207 places

Nombre de logements gérés : 49, dont 28 dans le parc social et 21 dans le parc privé

PUBLIC ACCUEILLI

337 personnes accueillies en 2023

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

42 % de femmes | 58 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

29 % de familles monoparentales
56 % d'isolés | 15 % de familles
18-25 ans | 12 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Afghanistan : 46 personnes | 14 %
Guinée Conakry : 32 personnes | 9 %
RD Congo : 28 personnes | 8 %
Bangladesh : 22 personnes | 6 %
Nigeria : 19 personnes | 5 %

ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2023

134 personnes (62 ménages) entrées | **136** personnes (63 ménages) sorties | **23** mois de séjour en moyenne

96 % d'occupation en moyenne | **138** personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

146 personnes aidées pour la procédure devant l'Ofpra | **102** personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA | **56 %** de protections accordées (Ofpra et CNDA)

AUTONOMISATION ET INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI)

128 personnes BPI (67 ménages) hébergées | **15** mois de séjour moyen pour les réfugiés à compter de l'obtention d'une protection internationale

21 mois de séjour moyen pour les BPS (bénéficiaires de la protection subsidiaire) à compter de l'obtention d'une protection internationale

INSERTION PAR LE LOGEMENT

54 personnes (26 ménages) BPI sorties du dispositif | **4 %** sortis dans le cadre de la mobilité géographique

92 % en logement pérenne | **4 %** en hébergement temporaire